

Utilisation d'un disque de transfert

Définition : Le disque de transfert est un plateau rotatif, posé au sol, qui facilite les transferts pivotés (lit-chaise, chaise-fauteuil, fauteuil-WC...) pour les personnes ayant une station debout possible mais un pivot difficile.



Objectif

Faciliter les transferts tout en réduisant les efforts du professionnel et le risque de chute ou de déséquilibre pour la personne accompagnée.



Conditions d'utilisation

- La personne peut tenir debout avec ou sans aide.
- Elle comprend les consignes (si besoin : médiation verbale ou gestuelle).
- Le professionnel assure l'équilibre de la personne (position stable et sécurisée).



Étapes d'utilisation

1. Placer le disque au sol, entre les deux surfaces de transfert (chaise, lit, fauteuil...).
2. Positionner les pieds de la personne sur le disque (au centre, écartés largeur du bassin).
3. Se positionner devant elle pour sécuriser le transfert.
4. Demander à la personne de se lever, puis l'accompagner dans la rotation (pivot).
5. L'aider à s'asseoir une fois le mouvement effectué.



Précautions

- Ne jamais tirer ou forcer la personne.
- Toujours freiner les fauteuils ou bloquez les roulettes.
- Vérifier que le disque est antidérapant et en bon état.